



625.

ff. 2



4  
*A M P H I O N,*

*A C T E*

*D E B A L L E T,*

*R E P R E S E N T É*

*PAR L'ACADEMIE ROYALE*

*DE MUSIQUE,*

*Le Jeudy vingt-six Décembre 1748.*

---

*PRIX XII. SOLS.*

---



*AUX DEPENS DE L'ACADEMIE.*

*On trouvera les Livres de Paroles à la Salle de l'Opera & à l'Academie Royale  
de Musique, rue S. Nicaise.*

---

*M. D. C. C. XLIX.*

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.*

---



---

## ACTEURS CHANTANS.

**N**IOBE, *Fille de TANTALE*, M<sup>lle</sup> Romainville.

AMPHION, *Roi des Thebains*, M<sup>r</sup> de Chaffé.

*Thebains.*

*Sauvages.*

TANTALE, *Roi d'un Peuple*

*Sauvage,*

M<sup>r</sup> le Page.

---



---

## PERSONNAGES DANSANS.

### S A U V A G E S.

M<sup>r</sup> Dupré.

M<sup>lle</sup> Dalment.

M<sup>rs</sup> Dupré, le Lievre, Dumay.

M<sup>lles</sup> S. Germain, Courcelle, Beaufort.

### T H É B A I N S E T T H É B A I N E S.

M. Teffier, M<sup>lle</sup> Lany.

M<sup>rs</sup> Matignon, Laval, Laurent.

M<sup>lles</sup> Thierry, Dazenoncourt, Desiré.



## TROISIEME ENTREE.<sup>1</sup>

---

### AMPHION.

*Le théâtre représente des forêts, des cavernes, des rochers ;  
un camp de Sauvages y est formé devant la Ville  
de Thèbes, qui paroît dans le fond à demi ruinée.*

La Scene se passe sur la fin de la nuit.

---

### SCENE PREMIERE.

N I O B E.

**A** MOUR de l'Univers, flâme brillante &  
pure,  
Aurore, que tes feux redoublent mon  
effroi !

Les horreurs de la nuit s'effacent devant toi ;  
Tes rayons bienfaisans consolent la nature,  
Tu n'es affreuse que pour moi.

A ij

4 *LE TRIOMPHE DE L'HARMONIE,*

J'aime Amphion, son cœur l'ignore:  
Du moins en lui cachant mes feux,  
Ne puis-je le sauver d'un trépas rigoureux!  
Helas! Trop diligente Aurore,  
Le jour que tu vas faire éclore,  
Doit être le dernier de ses jours malheureux.

Amour de l'Univers, flâme brillante & pure,  
Aurore, que tes feux redoublent mon effroi!  
Les horreurs de la nuit s'effacent devant toi;  
Tes rayons bienfaisans consolent la nature,  
Tu n'es affreuse que pour moi.

Jaloux de l'heureuse puissance;  
Qu'Amphion sur ces bords signaloit par ses chants;  
Mon Pere avec fureur, l'immole à sa vengeance;  
Il reçoit, il écoute avec indifférence,  
Des vœux soumis & des regrets touchants.

De nos destins Arbitres inflexibles,  
D'un mortel opprimé, qui sera le soutien?  
Ah! pourquoi rendez-vous tous les cœurs insensibles,  
Ou pourquoi, Dieux cruels, en excepter le mien?



SCENE II.

AMPHION, NIOBE.

AMPHION.

C'est toi seul que j'implore,  
Amour, daigne guider mes pas.

NIOBE.

Qu'entens-je ?

AMPHION.

Offre à mes yeux la Beauté que j'adore ;  
Je n'exige plus rien & je vole au trépas.

NIOBE.

C'est lui, de mes transports je ne suis plus maîtresse,  
Evitons ses regrets, ou plutôt ma foiblesse.

AMPHION.

Que vois-je ! Ah cruelle ! Arrêtez ;  
Vous n'aurez pas long-tems à souffrir ma tendresse,  
Je viens ici finir mes jours persecutez.

Je ne me flatte point d'un espoir inutile

Environné d'un peuple furieux ;

Mon frere, & les Thébains n'auront plus pour azile  
Que ces remparts détruits & les Temples des Dieux.

6 LE TRIOMPHE DE L'HARMONIE ,

L'espoir de fléchir votre pere ,  
Le bonheur de vous voir , le desir de vous plaire  
Dans ces funestes lieux m'attirent chaque jour :

J'y cherche en vain des cœurs sensibles ;  
L'un & l'autre pour moi vous êtes inflexibles :  
Tantale est sans pitié , vous êtes sans amour.

N I O B E.

Ah ! Que votre destin n'est-il en ma puissance !

Je ne partage point la colere du Roi ,

Malgré la juste indifference

Que j'oppose à l'Amour, dont vous brûlez pour moi,

Je vous plains, je condamne une aveugle vangeance,

Peut-être, hélas ! Bien plus que je ne doi.

A M P H I O N.

Que dites-vous ! ô Ciel ! Que faut-il que je pense ?

Vous soupirez , vous plaignez mes tourmens ?

A la seule pitié , dois-je ces sentimens !

N I O B E.

Un fatal penchant vous entraîne ;

Pourquoi vous occuper d'une tendresse vaine ?

Songez à finir vos malheurs ,

Fléchissez un peuple barbare ,

Votre art peut calmer ses fureurs :

Les Dieux n'ont pas en vain fait un présent si rare ,

Employez pour vous leurs faveurs.



A M P H I O N.

Eh! Que peuvent des chants étouffés par mes larmes?  
Inhumaine, est-ce à vous de vanter leurs douceurs?

Si mes accords avoient des charmes,  
L'Amour les eut rendus vainqueurs.

N I O B E.

Hélas!... Mais où m'entraîne une pitié trop tendre;  
Quand je vous aimerois, pourrois-je vous défendre?  
Qu'attendez-vous de mon secours?

A M P H I O N.

Je ne demande point que vous sauviez mes jours;  
Sans vous, sans votre cœur, pourrois-je aimer la vie?

S'il faut, hélas! Qu'elle me soit ravie,  
Un seul mot, un soupir auroit flatté mes vœux,  
Je serois mort content, je mourrai malheureux.

N I O B E.

Ah! Je ne puis cacher mon trouble & mes allarmes;  
Mon cœur, cher Amphion, s'explique par mes  
larmes:

Vous forcez un aveu que j'ai long-tems caché,  
Jugez par cet aveu de ma tendresse extrême:  
Que ne peut-il du-moins, puisqu'il m'est arraché,  
Vous rendre heureux autant que je vous aime!

Vous m'aimez; mon sort est trop beau.

Qu'importe désormais que la Parque ennemie  
M'entraîne à chaque pas dans un malheur nouveau;  
Que sa main de mes jours éteigne le flambeau,  
L'aveu que je reçois m'est plus cher que la vie.

N I O B E.

Déjà l'astre du monde éclaire ces déserts;  
Dans ces lieux écartés on pourroit nous surprendre;  
Auprès du Roi je vais tout entreprendre,  
Adieu; sauvez vos jours, si les miens vous sont chers.

S C E N E III.

A M P H I O N, *Thébains & Sauvages*  
*qu'on ne voit pas.*

A M P H I O N.

**N**Iobe répond à ma flâme,  
Je goûte un sort digne des Dieux:  
Naïffez des transports de mon ame,  
Naïffez accords harmonieux.

Des ondes & des vents, enchaînez le murmure;  
Au fond de leur caverne obscure,  
Endormez les monstres cruels:

Forcez

Forcez les élemens, étonnez la nature,  
 Charmez les Dieux; foumettez les mortels.

Divine paix, rendez ces demeures brillantes :  
 Et vous à qui mon art a donné tant de fois  
 De nouvelles couleurs, des formes différentes,  
 Objets inanimés, reconnoissez ma voix.

*On entend un bruit confus.*

Rochers, ébranlez-vous, disparoissez, montagnes,  
 Cessez, tristes forêts, de couvrir ces campagnes.  
 Formez-vous, murs Thébains, naissez, fameux  
 remparts,

Nouveaux témoins de ma victoire ;  
 Aux siècles à venir, transmettez ma mémoire ;  
 D'un ennemi barbare, effrayez les regards.

*Pendant qu'AMPHION chante, de nouveaux murs s'élevent  
 insensiblement autour de la Ville de Thèbes.*

CHŒUR DES THÉBAÏNS.

O Dieux ! Quel favorable azile !  
 Quels murs s'élevent sur ces bords !

CHŒUR DES SAUVAGES.

Ah ! Notre rage est inutile,  
 Un charme impétueux arrête nos efforts.

B



S C E N E I V.

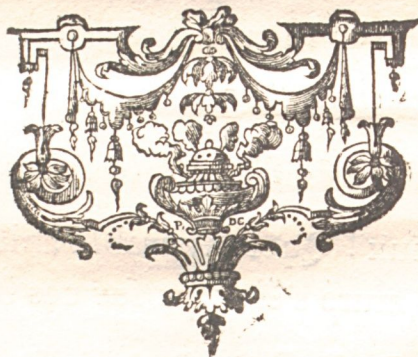
AMPHION,

LES THÉBAINS.

AMPHION.

**S**ortez au bruit des trompettes,  
Que vos accens guerriers inspirent la terreur:  
De vos sons triomphans remplissez ces retraites,  
Enchaînez à jamais la guerre & sa fureur.

*Les portes de la Ville de Thèbes s'ouvrent ; les Thébains en  
sortent au bruit des timbales & des trompettes.*



SCENE V.

TANTALE NIOBE, AMPHION,  
*Peuples Sauvages*, THÉBAINS ET THÉBAINES.

**Q**uel pouvoir souverain a suspendu ma rage!  
 Mortel cheri des Dieux, jouis de ton ouvrage;  
 Tu dissipes l'horreur qui régnoit dans ces bois,  
 Tu fais naître à nos yeux les fruits & la verdure,  
 Aux élémens soumis, tes chants donnent des loix,  
     Les prodiges de la nature,  
 Du Ciel en ta faveur, interprètent la voix.

Oublions les malheurs d'une guerre cruelle,  
     Qu'un nœud sacré nous unisse à jamais,  
 Je connois ton amour, que ta flâme fidele  
 Sur les pas de l'Hymen nous ramene la paix.

*TANTALE prend la main de NIOBE & la donne  
     à AMPHION.*

A M P H I O N.

Témoins du nœud charmand qui nous joint l'un à  
     l'autre,  
 Peuples, dont ce jour va combler les desirs,  
     B ij

12 LE TRIOMPHE DE L'HARMONIE.

Célébrez notre flâme , & chantez nos plaisirs ,  
Votre bonheur ajoute encore au nôtre.

CHŒUR DES PEUPLES.

Triomphe, heureux mortel, enchante l'univers,  
Les plus sauvages cœurs te cèdent la victoire ;  
La guerre à ton aspect rentre au fond des enfers ;  
Nos plaisirs naîtront de ta gloire.

*On danse.*

*AMPHION alternativement avec le Chœur.*

Dans nos bois ,  
Il n'est plus de mortel sauvage ;  
Dieux , recevez l'hommage  
De nos cœurs & de nos voix :

Que vos loix  
Eternisent votre ouvrage ;  
Donnez-nous  
L'usage des biens les plus doux ;

Quel charme pour nos sens !  
Cères, Pomone, & Flore  
Font éclore  
Leurs presens

Ces lieux

Brillent à nos yeux,  
L'astre du jour sur nos côteaux  
Répand des feux nouveaux.

Toute la nature  
S'intéresse à ce grand jour ;  
Dieu d'amour ,  
Dans ce séjour  
Viens allumer ta flamme la plus pure :  
Non, chez d'autres mortels ,  
Tu n'auras pas plus d'autels ;  
Lance tes traits ,

Amour , des autres Dieux , surpasse les bienfaits.

*Danses des THÉBAÏNS & des SAUVAGES.*

C H Œ U R.

Triomphe, heureux Mortel, enchante l'univers ;  
Les plus sauvages cœurs te cèdent la victoire,  
La guerre à ton aspect rentre au fond des enfers ;  
Nos plaisirs naîtront de ta gloire.

*FIN DE LA DERNIERE ENTRÉE.*

---

---

A P P R O B A T I O N .

J' Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier une réimpression. *du Triomphe de l'Harmonie, Ballet Héroïque, avec une Préface.* A Versailles ce vingt Juin 1746.

DEMONCRIF.

---

---

P R I V I L E G E D U R O Y .

**L** OUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand'Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Nôtre très-cher & bien amé le Sieur L OUIS-ARMAND EUGENE DE THURET, cy-devant Capitaine au Regiment de Picardie; Nous a fait représenter que, par Arrest de nôtre Conseil du 30 May 1733. Nous avons revoqué le Privilege qui avoit été accordé au Sieur le Comte & ses Associez, pour raison de l'Academie Royale de Musique, les circonstances & dépendances, & rétabli ledit Privilege en faveur dudit Sieur Exposant, pour en jouir par lui, ses Associez. Cessionnaires & ayans-cause aux charges & conditions portées par ledit Arrest, pendant le temps & espace de vingt-neuf années, à compter du premier Avril de ladite année 1733 & que pour l'exploitation dudit Privilege, ledit Sieur Exposant se trouve obligé de faire imprimer & graver les Paroles & la Musique des Opera qui doivent être représentés; mais que pour cet effet il a besoin de notre Permission & des Lettres qu'il Nous a très-humblement fait supplier de lui accorder. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant: Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer & graver les Paroles & Musique des Opera, Ballets & Fêtes qui ont été ou qui seront représentés par l'Academie Royale de Musique, tant séparément que conjointement en tels Volumes; forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & debiter par tout notre Royaume; pendant le temps de vingt-neuf années consecutives à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impression ou Gravure Etrangere dans aucun lieu de notre obéissance: Comme aussi à tous Imprimeur, Libraire, Graveurs, Imprimeurs, Marchands en Taille-Douce, & autres de graver, ni faire graver, imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdites Impressions, Planches & Figures de Paroles, de Musique des Opera, Ballets & Fêtes, qui ont été ou qui seront representez par ladite Academie Royale de Musique, tant séparément que conjointement en tout ni en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation, tant des Planches & Figures, que des Exemplaires contrefaits & des Ustanciles qui auront servi à ladite contrefaçon, que Nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez; de dix mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Presentes seront entregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que la Gravure & Impression desdites Paroles & Opera sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la



Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant de les exposer en vente les Manuscrits gravés ou imprimés seront remis dans le même état où les Approbations auront été données es mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Chauvelin: Le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Exposant, ou ses Ayants-cause, pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdites Paroles ou Opera, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amis & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Châte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le douzième jour de Novembre, l'An de Grace mil sept cent trente-quatre, & de notre Regne le vingtième: *Et plus bas*, Par le Roy en son Conseil. Signé SAINSON, avec paraphe.

*Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 797. fol. 779. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 23 Novembre 1734.*

G. MARTIN, Syndic.

---

De l'Imprimerie de la Veuve DELORMEL, & Fils, Imprimeur  
de l'Académie Royale de Musique, rue du Foin à Sainte Geneviève  
& à la Colombe Royale.



De

S

AB 108354

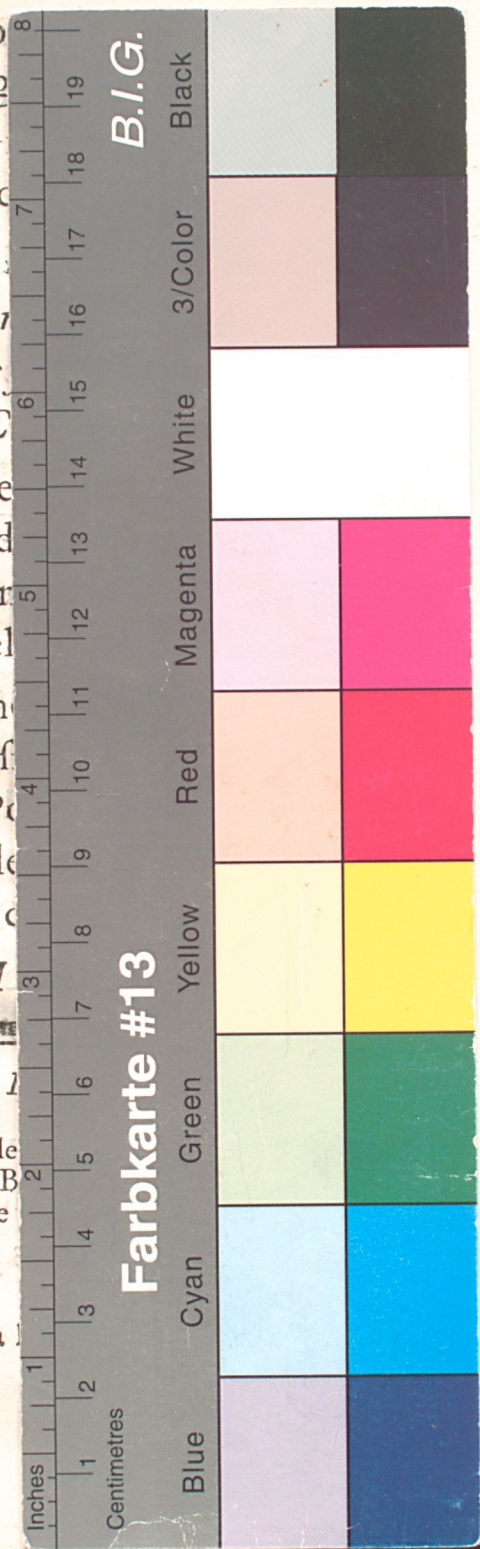
X 2599313

De 4407





ANSE,  
TERPSICORE.



4  
*A M P H I O N,*  
*A C T E*

*D E B A L L E T,*  
*R E P R E S E N T É*  
*PAR L'ACADEMIE ROYALE*  
*D E M U S I Q U E,*

*Le Jeudy vingt-six Décembre 1748.*

*P R I X   X I I . S O L S .*



*A U X D E P E N S D E L ' A C A D E M I E .*

*On trouvera les Livres de Paroles à la Salle de l'Opera & à l'Academie Royale  
de Musique, rue S. Nicaise.*

*M. D. C. C. X L I X .*

*A V E C A P P R O B A T I O N E T P R I V I L E G E D U R O Y .*